

**Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique**

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2012

Situation administrative du Syndicat Mixte ALPI :

Le Syndicat Mixte a été créé par arrêté de M. le Préfet des Landes en date du 31/12/2003. Il comprend au 31/12/2012, 534 collectivités landaises dont :

- 320 Communes
- 25 Communautés de communes dont deux Communautés d'Agglomération
- Des établissements publics locaux et départementaux : CCAS/CIAS/Maisons de retraite/SIVOM/SIVU/SIETOM/SICTOM/ASA
- Le Conseil Général des Landes
- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- L'Office Public de l'Habitat, le Centre de Gestion, le Centre Hospitalier de Dax, l'ADACL, le SDIS, le SYDEC et le Conservatoire des Landes notamment.

Une Assemblée Générale a eu lieu le 15/03/2012, ainsi que 5 réunions du Comité Syndical au cours desquelles 64 délibérations ont été prises.

À noter cette année le vote en comité syndical pour le recrutement de deux emplois d'avenir qui seront en place au 1 février 2013, mais aussi le départ à la retraite de Mme Dessa, remplacée par Mme Laffargue.

Par ailleurs les formations qualité prévues dans le cadre de notre plan d'actions, ont continué cette année, en vue de mettre en place des processus et de continuer notre engagement pour de meilleurs services aux adhérents.

2012 a été également l'occasion de remettre à plat toutes les conventions juridiques et financières avec un cabinet spécialisé INFHOTEP, ce qui nous permettra à l'avenir d'avoir une seule convention entre l'ALPI et nos adhérents pour tous les services.

Le Comité Syndical comprend 22 membres :

Représentants du Conseil Général des Landes : (délibération du Conseil Général des Landes en date de 2010)

- Henri EMMANUELLI, conseiller général du canton de Mugron
- Xavier FORTINON, conseiller général du canton de Mimizan
- Jean-Louis PEDEUBOY, conseiller général du canton de Sabres
- Bernard SUBSOL, conseiller général du canton de Tartas Ouest
- Alain DUDON, conseiller général du canton de Biscarrosse

Représentants des communes :

- Jean-Jacques CARRAU, maire de Tilh
- Yves GUEDO, maire de Sainte-Eulalie-en-Born
- Geneviève FRADIN, maire d'Aubagnan
- Serge GLEYZE, maire de Sarbazan
- Francis DESBLANCS, maire de Cazères-sur-l'Adour
- Roselyne LACOUTURE, maire de Bas-Mauco
- Jacques LAMOTHE, maire de Saint-Paul-en-Born
- Nathalie BORDENAVE-CAU, adjointe au maire de Saint-Cricq-Villeneuve
- Marie-Pierre SENLECQUE, maire de Le Sen
- Dominique CAZAUX, maire de Cère

Représentants des Communautés de communes :

- Christian BERTHOUX, représentant la Communauté d'agglomération du Grand Dax
- Jean-Claude DUIZABO, représentant la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud
- Marc LATASTE, représentant la Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse

Représentants des établissements publics locaux, départementaux ou autres :

- Pierre CERAN, représentant le CCAS de Soustons
- Jean-Claude DEYRES, représentant le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes
- Jean-Marie SAUBANERE, représentant le CIAS du pays tarusate
- François SALLIBARTAN, représentant l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales

L'organigramme de l'ALPI est le suivant :

Président : Henri EMMANUELLI, Président du Conseil Général

1^{er} Vice-président : Xavier FORTINON, Conseiller Général de Mimizan

2^{ème} Vice-président : Roselyne LACOUTURE, Maire de Bas-Mauco

3^{ème} Vice-président : Jean-Jacques CARRAU, Maire de Tilh

Directeur : Renaud LAGRAVE

Pôle administratif :
Responsable du pôle Cécile LAFFARGUE
Maryse GOYENETCHE
Marjorie DUVIELLA
Pascale DAUGREILH

Pôle assistance :
Responsable du pôle Patrice LAFOURCADE
Béatrice TAILLÉ
Florence REVELLY
Nabila EL HOSSINI
Mélanie COIFFARD
Jean-François CABANNES
Cyril DESGROISILLES
René GUILHEMSANG
Denis SAINT LEZER
Jean-Sébastien BONNIN
Guillaume BOUGUE
Mickael BOUDAUD
Sylvain ETCHEGARAY
Olivier DUPLÉ
Xavier LARREZET
Lise MARUNE
Catherine MIREMONT
Pierre LESGOURGUES

Pôle formation :

Responsable du pôle Laurent LABADIE
Frédéric ESTIVALS
Sandrine DEVIGE

Pôle e-administration :

Responsable du pôle Renaud LAGRAVE
Denis BREVET
Christelle LARA
Damien GUIRLES
Didier ROBINO
Karène BASSOMPIERRE
Guillaume BOULOM
Pascale SÉRÉ
Élodie PIZET

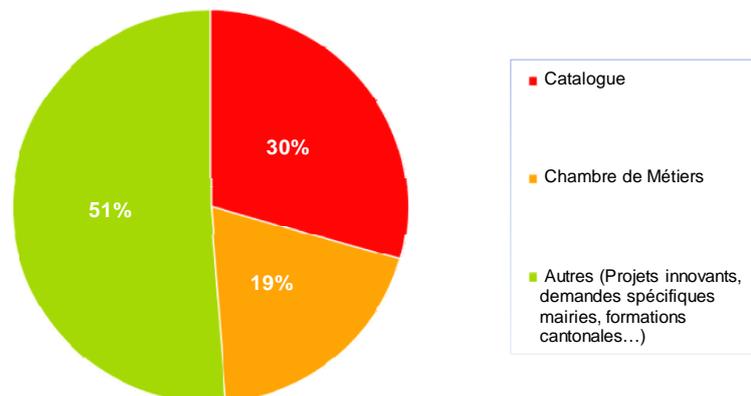
Pôle formation

Le service formation a continué son travail en direction des collectivités et des partenaires traditionnels comme la Chambre de Métiers ou le Conseil Régional. Il aura proposé cette année :

319 sessions soit 439 jours de formation pour environ 2700 stagiaires dont :

- **124 sessions soit 129 jours dans le cadre du catalogue.**
- **37 sessions de formation, soit 85 jours, pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes.**
- **7 sessions soit 70 jours, dans le cadre de la convention sur les projets innovants pour les **demandeurs d'emploi** avec le Conseil Régional d'Aquitaine.**
- **50 sessions soit 50 jours** sur les logiciels métiers HOL Etat-Civil et Facturation, Electra.
- **75 sessions soit 79 jours, pour des demandes en formations spécifiques.**
- **11 formations cantonales** (11 jours) sur le système de déclaration et suivi d'incidents en ligne **Isilog** proposé par l'ALPI.
- **15 formations** (15 jours) en intra sur Zimbra et Isilog.

Nombre de jours de formation proposé



À noter que les communes de Mont-de-Marsan, Dax, Mimizan, le Conseil général des Landes, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, la Communauté de communes de Maremne Adour Côte-Sud, le SIVOM des cantons du pays de Born, l'IUFM des Landes, ont fait appel à l'ALPI pour organiser des stages intra collectivité pour leurs besoins propres.

L'ALPI a mis en place 11 réunions cantonales en juin sur son système de déclaration et suivi d'incidents en ligne Isilog, et le parapheur électronique.

Il est rappelé que les formations sont illimitées et accessibles à l'ensemble des agents, quel que soit leurs statuts mais aussi aux élus. À noter que de plus en plus de collectivités importantes en nombre d'agents, utilisent ce service de l'ALPI pour procéder à des mises à jour de connaissances dans le cadre de formations élaborées avec elles.

Pôle Assistance

Ce pôle rassemble depuis quelques années les techniciens informatiques qui interviennent aussi bien sur le matériel que sur les logiciels. Par ailleurs il a été mis en service un nouveau logiciel de gestion des incidents –isilog- afin d'établir un suivi et une traçabilité des demandes d'interventions. À noter cette année deux journées démonstrations de logiciels métiers en février et en novembre ainsi qu'une journée de présentation des constructeurs de matériels en décembre.

En ce qui concerne les logiciels métiers :

Nombre d'appels sur les logiciels métier : 7008

Comparatif 2012-2011

	Année 2011	Année 2012
AFI paie/GRH/GRH2/N4DS	1709 (29,12%)	2428 (34,65%)
COSOLUCE comptabilité/élection	1260 (21,47%)	1426 (20,35%)
ABELIUM (gestion des familles)	913 (15,56%)	1075 (15,34%)
JVS état civil/facturation/cimetière	911 (15,52%)	649 (9,26%)
APOLOGIC (aide sociale)	440 (7,50%)	424 (6,05%)
CIRIL (finances)	274 (4,67%)	423 (6,04%)
C3RB (bibliothèque)	171 (2,91%)	170 (2,43%)
APPIA (urbanisme)	29 (0,49%)	38 (0,49%)
DOMATEL (télégestion)	14 (0,24%)	4 (0,06%)
Divers	61 (1,04%)	371 (5,29%)
	5869	7008

De nouveaux sites ont eu recours à nos services sur les logiciels des cimetières (3), de la gestion des bibliothèques (12), de l'aide sociale (1) et de la petite enfance (6).

La dématérialisation des listes électorales, suite à une demande spécifique de la Préfecture, a été effective.

Nous avons également renouvelé l'appel d'offres pour le logiciel de gestion des familles, Abelium, installé la nouvelle version de télégestion SwingMobility, sur trois sites de CIAS et créé une base pour les archives départementales dans le logiciel de gestion des bibliothèques.

De nombreuses réunions se sont tenues cette année avec la DDFHIP pour le passage à Hélios mais également des réunions régionales avec le pôle national de dématérialisation.

Les principaux projets pour 2013 concernent la dématérialisation. Nous préconisons de commencer par la dématérialisation de la paye mais sans négliger les changements à venir (Finances, Facturation, SEPA). Nous précisons ainsi que nos logiciels métier finances sont homologués et permettent les envois des fichiers PES sans encombre. D'ailleurs les premiers tests en réel en ce début d'année donnent d'excellents résultats.

Par ailleurs, nous continuons à déployer la version web du logiciel paie ainsi que la télégestion fonctionnant sur des PDA (Personal Digital Assistant ou Assistant Numérique Personnel).

Quelques réalisations déjà effectives ou à venir : 11 demandes pour le logiciel Bibliothèque, 3 demandes pour les cimetières Aussi, nous projetons pour cette année 2013 de réaliser plusieurs réunions de démonstration du logiciel cimetières par regroupement de communes.

Pour la partie assistance matériel, le nombre d'appels issu d'Isilog (logiciel de gestion de hotline) s'élève à 2462, les interventions auprès du Conseil Général et de ses structures atteignent le nombre de 478 soit un total de 2940 interventions soit plus de 500 par rapport à 2011.

Le logiciel de gestion Hotline Isilog est en place et utilisé depuis le mois d'avril. Nous rappelons que chaque adhérent, via un accès privatif au portail web du logiciel, a la possibilité de formuler une demande de service, de suivre l'évolution d'un incident et de valider la clôture d'une intervention. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé le référencement du matériel informatique en contrat de maintenance par l'intermédiaire de codes barres et d'une base de données dédiée.

Création de la Centrale d'Achat qui propose plus de 120 000 références de matériels informatiques, réservée aux adhérents de l'ALPI. Pour information, chiffres arrêtés au 13/02/13 soit après 8 mois de fonctionnement, le nombre de commandes passées est de 198, soit pratiquement une commande par jour ouvrable. Il est donc indéniable que cette plateforme répond à une attente de nos adhérents.

La mise en place d'un service de location d'ordinateurs portables au profit des écoles préélémentaires et élémentaires des communes landaises adhérentes, ordinateurs achetés au Conseil Général et remis en service par nos soins, a été dès la première année une réussite. Au bilan, cette opération a permis d'équiper plus de 80 mairies ou SIVU scolaires et d'installer plus de 1500 ordinateurs portables.

Nous avons pris en charge la maintenance matérielle et logicielle de 7 parcs informatiques « **Écoles Numériques Rurales** » via notre solution Solstice.

Cette année aura également été l'occasion de travailler à la mise en place, désormais effective, d'une astreinte des techniciens pour la supervision annuelle de la salle blanche.

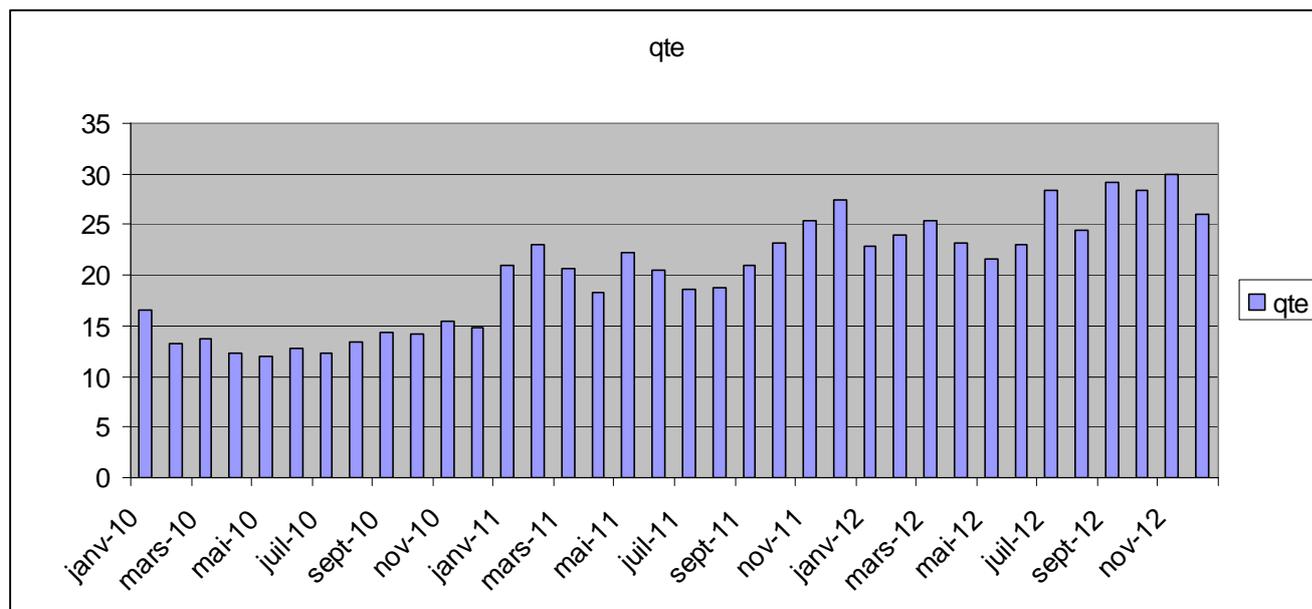
Dans les prochains mois, il s'agira notamment de : faire évoluer le logiciel Isilog afin de permettre aux adhérents d'évaluer la qualité de nos interventions ; continuer notre travail sur les parcs informatiques « Espace Numérique de Travail » au rythme des retours des communes (une cinquantaine à venir) ; finaliser et fiabiliser le référencement du matériel informatique des contrats de maintenance de nos adhérents ; proposer, dans

les prochaines semaines, de nouveaux services tels que le filtrage de contenus, le contrat de service sécurité ou la sauvegarde des données à distance.

Pôle Administration électronique

1 - L'extranet départemental : Landespublic :

- La fréquentation



* bande passante en GO

On note une légère augmentation de la fréquentation pour l'année 2012, plutôt méritoire, si l'on tient compte des nouvelles habitudes de navigation des internautes et la création d'un site annexe pour la WebTV (<http://tv.landepublic.org>) qui draine une partie du trafic initialement dévolu à LandesPublic.

LandesPublic compte aujourd'hui près de 3500 comptes de connexion et plus de 6700 articles, assortis de nombreux documents à télécharger, certains ont été téléchargés plus de 10 000 fois depuis leur publication.

- Les partenaires

- Publication d'un nouvel espace partenaire pour l'Office Public de l'Habitat des Landes, incluant toutes les démarches et informations utiles pour les usagers, ainsi qu'une cartographie du patrimoine.
- Implémentation de vidéos de formation à usage restreint pour le SDIS, hébergée sur le serveur vidéo de l'Alpi, en mode streaming.

- Nouveautés

- La refonte de l'Extranet départemental et de ses sites associés est entamée depuis le dernier trimestre 2012, et devrait se poursuivre jusqu'à la fin 2013.

- La première étape est sur le point de se concrétiser, avec la migration du Webmail actuel vers Zimbra.
- LandesPublic sera le premier portail à migrer : son moteur, son ergonomie, sa charte seront modifiés, en tenant compte des nouveaux usages du Net.
- LandesPublic sera davantage orienté « services », il fera en outre une place plus importante aux entreprises et aux particuliers...

- Autres activités

- Organisation des Rencontres LandesPublic, sur le thème « Open-data » le 11 octobre 2012, avec la participation d'Aquitaine Europe Communication, de Toulouse métropole et du Conseil général de la Gironde. Cette édition a permis de sensibiliser élus et citoyens à l'utilité et à la mise en œuvre du partage des données publiques.

2 – La Web-TV :

Au total, 80 films ont été réalisés en 3 ans, dont 30 cette année. Ils ont été visionnés 60 000 fois sur internet. Ils sont stockés sur les sites de diffusion Youtube, Dailymotion et Vimeo. Animation de la page Facebook de LandesPublic TV, qui compte plus de 2000 amis. En septembre 2012 a été lancée une plateforme commune avec le Conseil général des Landes : tv.landespublic.org.

Comme les années précédentes, les reportages ont également été diffusés lors de réunions ou d'assemblées générales :

- Réunion de l'Union départementale des CCAS et CIAS sur la précarité
- Réunion de l'Association des Maires des Landes sur le PARL, Parc et Atelier Routier des Landes
- Assemblée Générale de l'Union départementale des sapeurs-pompiers
- Assemblée générale des Pupilles de l'Enseignement Public des Landes
- Conférence régionale sur la jeunesse de la CRAJEP (Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire), au Conseil Régional.

Une formation et un accompagnement des animateurs des AMI de la Haute-Lande et des Landes d'Armagnac dans la réalisation de reportages sur leur communauté de communes ont été mis en place.

3 - Dématérialisation des marchés publics :

En ligne depuis le mois de janvier 2005, pour répondre aux obligations légales, cette plateforme est utilisée par de nombreuses collectivités pour ses services innovants, comme le Conseil Général des Landes, l'OPDHLM, le SYDEC, le SDIS, les Mairies de Mont-de-Marsan, Saint-Paul-lès-Dax, Tarnos, Saint-Pierre-du-Mont, les Communautés d'Agglomération du Marsan et du Grand Dax, l'Hôpital de DAX.

Pour rappel, la plateforme considérée comme « profil d'acheteur » permet la publication des avis de marchés, la mise en ligne des dossiers de consultation et la réception de réponses électroniques.

Voici les principaux chiffres à retenir pour l'année 2012 :

Nombre de collectivités adhérentes :	409
Nombre d'annonces :	2 386
Nombre de DCE téléchargés (hors anonyme) :	34 313
Nombre de réponses électroniques :	811
Nombre d'entreprises enregistrées :	8 452
Nombre d'entreprises enregistrées hors France :	105

Par rapport à l'année 2011, le nombre de collectivités utilisatrices de la plateforme a augmenté d'une trentaine. Le nombre de téléchargements reste stable mais on constate une forte augmentation de réponses électroniques (+65%). On note également une progression sur les inscriptions à la plateforme par les entreprises (+2000).

Cette plateforme bénéficiera par la suite d'un connecteur avec celle de l'archivage électronique.

4 - Dématérialisation du contrôle de légalité (ACTES) :

Dans le cadre de l'Administration électronique, les services de l'État, notamment le Ministère de l'Intérieur, ont mis en place un programme dénommé ACTES REGLEMENTAIRES et BUDGETAIRES. La plateforme de télétransmission des actes est homologuée par le Ministère depuis 2007 et l'ALPI est «Autorité Déléguée d'Enregistrement pour la délivrance de certificats électroniques ».

À ce jour, 220 collectivités ont un accès à la plateforme de télétransmission et beaucoup d'entre elles ont télétransmis les documents budgétaires soit 100 collectivités de plus qu'en 2011, et plus d'une trentaine sont en attente.

Cette plateforme bénéficiera elle aussi par la suite d'un connecteur avec celle de l'archivage électronique.

5 - Dématérialisation du traitement du courrier (ACROPOLIS) :

Depuis le milieu de l'année 2011, l'ALPI propose un logiciel de suivi du courrier entrant et sortant pour les collectivités de toute taille.

Ce logiciel permet d'améliorer le traitement du courrier, d'avoir une traçabilité complète des courriers échangés, d'accélérer la recherche et de réduire les pertes grâce à la numérisation. C'est un logiciel dit « collaboratif », un courrier pouvant être diffusé à plusieurs personnes en même temps.

Ce logiciel est installé dans la salle blanche de la Maison des Communes et les collectivités peuvent y accéder à distance depuis leurs postes informatiques.

C'est un logiciel qui demande un temps de préparation avant son utilisation car des réunions sont nécessaires pour le paramétrage. L'organisation interne de la collectivité peut être impactée car souvent il y a des redéfinitions des circuits de traitement du courrier. Viennent ensuite la formation et la phase de test qui peuvent également prendre du temps selon la collectivité et le nombre d'utilisateurs.

Ce logiciel est accessible via une connexion distante (TSE) ou via le web.

6 - Portail Environnement Numérique du Travail :

L'ALPI met à disposition, depuis maintenant 4 ans, un portail d'Environnement Numérique de Travail (ENT) à destination des écoles landaises du 1^{er} degré. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre l'ALPI et l'Inspection Académique des Landes. La solution retenue pour la mise en œuvre de l'ENT est « ICONITO École Numérique » édité par la société CAP-TIC en logiciel libre. Cette initiative s'inscrit dans les programmes ENT de l'Éducation Nationale.

Le nombre d'écoles inscrites à l'ENT continue à progresser. À ce jour, 317 écoles landaises sont connectées à l'ENT soit plus de 40 000 comptes élèves, plus de 64 000 comptes parents et 1 750 comptes enseignants.

Pour l'année 2013, l'ALPI va remettre en concurrence la mise à disposition d'un portail ENT, toujours en logiciel libre. Le choix sera fait avec le concours de l'Inspection Académique des Landes. Il sera également possible de le mettre à disposition d'autres départements par conventions.

7 - Archivage électronique : ARCHILAND :

L'offre de service d'archivage électronique a pris du retard. Cela s'explique par la demande faite par le SIAF (service interministériel des archives de France) à l'ALPI de demander un agrément de tiers-archivageur.

Le dossier d'agrément, très lourd, a nécessité de longs mois de travail. En effet, il était demandé de détailler toute l'infrastructure, la sécurité mise en place autour de l'archivage électronique, la pérennité des documents, la reprise d'activité en cas de panne ou d'autre problème, etc.

Le dossier a été adressé à la mi-juillet. Nous avons reçu une délégation du SIAF le 16 octobre.

L'agrément a été accordé sans remarques particulières, et ce pour une durée de 3 ans. Il s'agit du premier agrément pour un système entièrement porté et géré par le service public, pour le service public.

Le service sera ouvert aux adhérents dès le début de l'année 2013.

L'année 2012 a aussi été l'occasion de rédiger les documents « contractuels » et obligatoires, à savoir : la politique d'archivage, les conventions, les accords de versement, etc. qui précisent les modalités d'utilisations, de fonctionnement de la plateforme.

La sensibilisation s'est poursuivie. Une dizaine de sessions d'initiation à l'archivage et l'archivage électronique ont eu lieu sur l'ensemble du département.

De plus, nous continuons à être sollicités par des collectivités extra départementales pour présenter notre démarche, l'outil, etc.

Concernant l'outil, nous avons migré la partie GED (gestion électronique de documents) de la version entreprise vers la version community (opensource).

8 - Plate-forme de dépôt des listes électorales :

L'ALPI a signé une convention avec la Préfecture des Landes pour la mise à disposition aux communes adhérentes à l'ALPI, d'une plateforme des dépôts des listes électorales par la voie électronique.

Toutes les communes adhérentes à l'ALPI, y compris celles qui n'utilisent pas les logiciels distribués par l'ALPI, accèdent gratuitement à cette plateforme.

Cette transmission par la voie électronique est reconduite pour l'année 2013.

9 - Correspondant informatique et libertés (Cil mutualisé) :

L'ALPI propose depuis plusieurs mois une nouvelle prestation « le CIL mutualisé » pour aider les collectivités à se mettre en conformité avec la loi informatique et libertés.

Désigner un CIL permet l'allègement de nombreuses formalités administratives.

Des réunions de présentation ont eu lieu dans plusieurs cantons.

À ce jour, 5 collectivités ont adhéré à cette prestation et ont désigné un CIL.

10 - Mise en place d'un logiciel de suivi des subventions :

À la demande du Conseil Général, nous avons mis en service suite à un appel d'offre, un nouveau logiciel en mode hébergé, pour la gestion et le suivi des subventions ou aides versées par les collectivités aux entreprises, aux particuliers ou aux associations. Ce logiciel est un logiciel métier très complet permettant le contrôle et le suivi des subventions.

11 - Webpublic40 :

Adhérents :

À ce jour, 127 adhérents font confiance à l'ALPI pour la réalisation de leur site Internet. Les adhérents se répartissent ainsi :

- 82 Communes : 4 nouveaux sites en 2012 : Uza, St-Pandelon, Barcelonne-du-Gers, Saint-Paul-en-Born
- 17 Communautés de communes : 2 nouveaux sites : CC Côte Landes Nature, Extranet CC Mimizan
- 28 Syndicats, GIP, associations et divers : 3 nouveaux sites : Sivom du Pays de Born, OT Mugron, Francas des Landes.

Évolution sur les 7 dernières années :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
communes	6	9	43	54	74	79	82
CDC	5	10	11	12	12	15	17
autres	7	12	17	17	20	26	28
Total	19	31	69	83	106	120	127

Le point sur l'avancée des projets :

- 99 sites sont en ligne, soit 15 de plus que l'an passé ; ce qui représente une progression de 17,86%
- 18 sont livrés et devraient voir le jour dans les prochaines semaines.
- 10 dossiers sont en cours de développement.

Les refontes de sites :

Cette année encore, nous poursuivons la refonte de nos sites les plus anciens. Il s'agit d'une refonte graphique totale, d'une mise à jour logicielle et de l'interface d'administration. En 2012, ce ne sont pas moins de 10 sites qui sont concernés :

- Parentis-en Born
- Aire-sur l'Adour
- Pays d'Orthe
- Cap de Gascogne
- CC de Mugron
- ADIL40
- Lycée Despiau
- Léon
- Saint-Vincent-de-Paul
- Sanguinet

Les évolutions réalisées en 2012 :

Version mobile et smartphone :

1 site réalisé, 3 intégrations en cours

Newsletter :

4 newsletters ont été réalisées (Aire, Parentis, Pays Morcenais et Grand-Dax), 2 sont en cours (Pays Tarusate et Saint-Sever)

Catalogue médiathèque (**Orphée**) :

5 intégrations réalisées ou en cours (Pays Morcenais, Saint Jean de Marsacq, Cap de Gascogne, Pays d'Albret, Pays de Mugron)

Paiement en ligne :

3 sites opérationnels (Sanguinet, Laluque et Grand-Dax)

Enquête eZsurvey :

1 questionnaire a été réalisé pour le compte de la Communauté de Communes des Coteaux et Vallées de Luy.

Module de cinéma :

Développement d'un module de gestion de programmation de salle de cinéma pour 2 sites et 1 en cours.

Assistance et support :

Les demandes d'assistance et de supports courants s'amplifient au rythme du nombre de sites en ligne ou en cours de réalisation. Ces demandes sont formulées en majorité par email, les autres par téléphone. L'installation du module « adhérents » du logiciel d'assistance est en cours de déploiement.

232 appels (entre mars et décembre 2012) ont été recensés sur la plateforme d'assistance isilog.

Label « Villes Internet » :

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'ALPI a pris en charge les frais d'inscription au label « ville internet » pour l'ensemble des collectivités adhérentes à webpublic40.

Une réunion d'informations s'est tenue le 1^{er} juin 2012. Une aide a été apportée aux collectivités candidates pour les démarches d'inscription et la constitution de leur dossier. En 2012, seules 9 communes et communautés de communes ont participé. Toutes ont obtenu une distinction. Après la ville d'Aire-sur-l'Adour l'an passé, la ville de Peyrehorade, pour sa deuxième participation, a obtenu sa 2^{ème} arobase.

Bilan :

	2011	2012
Collectivités participantes	33	9*
Collectivités distinguées	18	9

*dont 2 premières participations

26 collectivités ne sont pas reparties en 2012

Sur les 2 années de participation, 27 collectivités ont été distinguées.

Une modification du mode de calcul des frais d'inscription entraînant une forte augmentation de la cotisation et le faible nombre de participants, nous conduisent à ne pas renouveler notre participation pour 2013.

Projets en cours :

Migration vers la nouvelle version d'eZpublish (v5)

Installation d'un nouveau module de statistiques

Intégration des agendas zimbra dans les extranets

Intégration de la cartographie Igecom dans la syndication Tourinsoft (localisation des hébergements, positionnement du patrimoine naturel etc...)

Modification du module météo

Poursuite du travail de simplification de l'interface d'administration

Sites en prévision 2013 :

Portail de la Communauté de Communes du Pays Morcenais (9 sites), Sictom du Marsan, CAUE, Office de Tourisme de Montfort-en-Chalosse, Rivière, création du site Landes d'Armagnac (fusion du Gabardan et du Pays de Roquefort)

Dossiers transversaux suivis par l'ALPI

• Les Ateliers Multiservices Informatiques :

L'ALPI est cosignataire des conventions pour la mise en place des AMI. Elle est présente à chaque étape de la réalisation d'un AMI :

- présentation aux élus de la démarche des AMI
- aide technique à la réalisation du dossier

- aide au recrutement des animateurs nouvelles technologies
- installation du matériel dans les locaux
- formation de 3 semaines de l'animateur
- suivi de la gestion des AMI
- décentralisation de formations gratuites
- réunions de suivi avec l'ensemble des animateurs
- sessions de formation sur divers logiciels avec l'ensemble des animateurs.

Pas de création d'AMI en 2012.

- **Participations diverses :**

- ✓ Plusieurs rencontres de structures départementales gérant l'informatique des communes ont eu lieu cette année, et notamment une rencontre nationale qui s'est tenue les 28 et 29 juin à Valence dans la Drôme.
- ✓ L'ALPI contribue activement depuis plusieurs années au groupe TIC de l'Association des Maires de France à raison d'une réunion tous les 3 mois, ainsi que des réunions de sous-groupes thématiques sur l'administration électronique.
- ✓ L'ALPI participe depuis deux ans au comité de programmation et de pilotage du rendez-vous annuel RURALITIC à Aurillac. Cette année, les interventions et les participations aux tables rondes se sont déroulées les 12 et 13 septembre.
- ✓ L'ALPI a participé à une journée de travail sur le numérique et les collectivités du Centre de Gestion du Lot.
- ✓ 4 conférences sur la sécurité informatique se sont tenues les 14 et 20 Septembre à Dax, Soustons, Mont de Marsan et Morcenx.
- ✓ Une intervention a été faite au congrès des Archivistes communaux de France à Béthune les 2 et 3 octobre.
- ✓ Des réunions d'information sur les marchés publics ont été organisées par les chambres consulaires, auxquelles l'ALPI a participé.

Le Président de l'ALPI, Henri EMMANUELLI

Fait à Mont-de-Marsan, le jeudi 18 Avril 2013